

Ce fonds investit dans les entreprises qui font la différence pour soutenir le développement humain

DASHBOARD AU 31.05.2023

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	34	1421
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	11,81 % Indice de référence 10,06 %	8,18 % Indice de référence 11,08 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 31.05.2023 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	11,81	-0,53	3,60	7,85	7,52	9,85	27,08	26,07	36,37
● INDICE DE RÉFÉRENCE	10,06	-2,49	-0,25	6,14	7,23	5,91	37,76	31,92	31,05

Performances calendaires au 31.05.2023 (en %)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
● FONDS	-13,97	23,04	-2,69	21,54	-4,23	5,20	-5,50	15,20	9,00	19,60
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-11,24	23,38	-3,34	26,05	-10,57	10,20	2,60	8,20	6,80	19,80

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
ASML HOLDING NV	7,02	France	39,66	+ 11,22
SCHNEIDER ELECTRIC	5,43	Allemagne	12,93	- 7,34
LOREAL SA	5,32	Royaume-Uni	11,62	+ 3,76
L AIR LIQUIDE SA	4,85	Suisse	11,25	+ 4,09
NESTLE SA N	4,58	Pays-Bas	11,15	+ 0,45
ESSILORLUXOTTICA SA	4,34	Danemark	4,34	+ 2,39
NOVO NORDISK CLASS B B	4,34	Espagne	4,25	- 1,89
AXA SA	4,32	États-Unis	1,18	+ 0,09
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	4,29	Italie	-	- 4,92
WOLTERS KLUWER NV C	4,13	Finlande	-	- 2,31
Nb de positions dans le portefeuille	34	Autres	-	- 9,12
		Liquidités	3,60	+ 3,59
		Total	100,00	

par Secteur		Contre l'Indice
Industrie	17,77	+ 2,04
Technologie de l'information	17,47	+ 7,31
Santé	17,14	+ 5,83
Finance	15,30	- 1,33
Consommation de base	11,95	+ 2,03
Matériaux	8,03	+ 1,62
Consommation discrétionnaire	4,47	- 10,38
Services publics	2,82	- 2,62
Services de communication	1,43	- 2,50
Energie	-	- 4,82
Autres	-	- 0,76
Liquidités	3,60	+ 3,59
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.05.2023

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

A l'issue de variations heurtées, les actions mondiales ont perdu 1,3 % en mai (indice MSCI AC World en dollars), affichant ainsi une progression de 6,8 % depuis le début de l'année.

Cette faiblesse résulte de nouvelles inquiétudes sur les banques régionales américaines, après une troisième faillite en début de mois, et des incertitudes sur l'issue des négociations sur le plafond de la dette. En début de mois, la publication des résultats trimestriels des banques régionales a mis en effet en évidence pour certaines une importante baisse de leurs dépôts et provoqué une chute vertigineuse de leur cours boursier, accentuée par des ventes à découvert. L'indice S&P 500 des banques régionales a lourdement chuté jusqu'au 12 mai (-16 % par rapport à fin avril) pour passer largement sous les niveaux atteints à la mi-mars, avant de se reprendre quelque peu. La nervosité sur ce thème n'a pas totalement disparu mais l'hypothèse d'une crise systémique semble bel et bien écartée. D'une part, les autorités garantissent la totalité des dépôts des établissements contraints à cesser leurs activités. D'autre part, les investisseurs se sont lassés de chercher le prochain maillon faible et les analystes financiers ont relevé leurs recommandations, ce qui a permis à l'indice des banques régionales de regagner 13 % en quelques jours par rapport à son point bas avant de se stabiliser. Les préoccupations des investisseurs se sont alors déplacées vers la possibilité d'un défaut de paiement des Etats-Unis à partir du 1er juin, date-butoir annoncée par la Secrétaire au Trésor dans une lettre envoyée au Congrès le 1er mai.

Ce sujet est essentiellement politique et les actions américaines ont évolué au gré des avancées ou des impasses dans les discussions entre Joe Biden et Kevin McCarthy, le président de la Chambre des représentants dominée par le parti Républicain. En fin de mois, les négociateurs sont parvenus à un « accord de principe » sur la suspension du plafond de la dette jusqu'en 2025. Les actions américaines ont rebondi à cette occasion mais cette solution suscite à d'autres interrogations dans la mesure où l'accord prévoit notamment une réduction des dépenses publiques dans les prochaines années qui pourrait peser sur la croissance.

Enfin, face à la persistance d'une inflation sous-jacente élevée, les décisions de politique monétaire et les anticipations en la matière sont restées des sources d'incertitude, les mouvements erratiques sur les rendements obligataires alimentant la volatilité sur les actions. Les indicateurs d'activité ont envoyé un message difficile à décrypter : l'économie américaine demeure résistante (emploi, demande intérieure) alors que l'Europe montre des signes de faiblesse (récession technique en Allemagne, dégradation du climat des affaires) et que la réouverture de l'économie chinoise se révèle décevante et pèse sur les actions (-9,0 % en mai pour l'indice MSCI China en dollars).

Ces doutes sur la croissance de l'économie mondiale (renforcés par la perspective de voir les banques continuer à resserrer les conditions d'octroi de crédit au secteur privé), ont entraîné la baisse des cours des matières premières. Le baril de WTI (-11,3 % à 68 dollars) s'est rapproché de son point bas de l'année touché à la mi-mars, ce qui a entraîné la sous-performance du secteur de l'énergie.

La perspective d'un tassement de l'activité et de poursuite de la remontée des taux directeurs de la BCE expliquent la sous-performance des actions de la zone euro (-3,2 % pour l'Eurostoxx 50). Les marchés américains (+0,2 % pour le S&P 500) ont été soutenus par les valeurs technologiques, en particulier les semi-conducteurs, la montée en puissance de l'utilisation dans la vie quotidienne de l'intelligence artificielle, impliquant une demande accrue en capacités de calcul, est annonciatrice d'un nouveau super-cycle sur les semi-conducteurs.

En Europe, les trois principaux secteurs ayant surperformé ont été les technologies de l'information, la santé et l'industrie. Les trois principaux secteurs ayant sous-performé ont été l'immobilier, l'énergie et les services de communication (données MSCI Europe).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a nettement surperformé son indice de référence.

La sélection de titres et plus encore l'allocation sectorielle ont eu une contribution positive à la performance.

En termes d'allocation sectorielle, la sous-pondération des secteurs de la consommation discrétionnaire (secteur fortement sous-représenté au sein de l'univers d'investissement thématique ISR), des services de communication, de l'énergie (secteur non représenté au sein de l'univers d'investissement thématique ISR) et de l'immobilier a eu un impact favorable sur la performance. Il en a été de même de la surpondération du secteur des technologies de l'information.

Ces éléments positifs ont largement compensé l'impact défavorable de la sous-pondération des matériaux et de la consommation courante.

En termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs principalement au sein des secteurs de l'industrie et de la consommation discrétionnaire a contribué positivement à la performance du fonds. Ces effets favorables ont permis de plus que compenser la contribution négative du choix de valeurs au sein du secteur des matériaux.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé comme Asml, Dassault Systèmes, Stmicroelectronics et Infineon dans les technologies de l'information, Alstom et Schneider Electric dans l'industrie, Edenred dans les financières et Compass dans la consommation discrétionnaire. Il en a été de même de la sous-exposition à des titres ayant sous-performé comme Lvmh dans la consommation discrétionnaire et TotalEnergies dans l'énergie (nous rappelons que le luxe et l'énergie ne font pas partie de l'univers d'investissement thématique ISR du fonds).



COMMENTAIRE DE GESTION

En revanche, la surexposition à des titres ayant sous-performé comme Allianz et Axa dans les financières, l'Oréal et Nestlé dans la consommation courante, Puma dans la consommation discrétionnaire, Wolters Kluwer dans l'industrie et Dsm dans les matériaux a contribué négativement à la performance. La sous-exposition à des valeurs ayant surperformé comme Asm International et Sap dans les technologies de l'information ou Siemens dans l'industrie a également pesé sur la performance.

En termes de transactions, en mai, nous avons pris des bénéfices sur l'Oréal : le titre, déjà en nette surperformance depuis le début de l'année, a de nouveau fortement rebondi en avril, suite à la publication de résultats au titre du 1er trimestre 2023 nettement supérieurs aux attentes - le dynamisme des ventes en Europe et aux Etats-Unis compensant plus que largement une moindre croissance de la Chine (effets de déstockage) -. Le titre était de ce fait repassé au-dessus de 400 points de base de surpondération, seuil que nous nous sommes fixés comme étant un maximum pour les valeurs en portefeuille.

PERSPECTIVES

L'accord de principe sur le plafond de la dette trouvé fin mai éloigne le risque d'un défaut technique des Etats-Unis. Même si une telle éventualité restait peu probable, ce sujet a toutefois animé les transactions au cours des dernières semaines et l'issue favorable des négociations aurait dû provoquer un rebond durable des actions. La hausse n'a été que de courte durée, ce qui suggère que d'autres questions préoccupent les investisseurs.

Les difficultés des banques régionales américaines ne constituent pas une crise financière systémique mais devraient entraîner une limitation du crédit distribués au secteur privé. Les perspectives d'une récession résultant du resserrement des politiques monétaires sont beaucoup discutées, parfois pour être remises en cause lorsque les indicateurs économiques sont plus solides qu'attendu, mais, de notre point de vue, sont encore imparfaitement reflétées dans les niveaux des grands indices boursiers.

Dans la zone euro, les signes d'un tassement de l'activité, voire d'une contraction, se sont multipliés et commencent à inquiéter les investisseurs. Du point de vue de la dynamique des marchés, le rebond des actions mondiales depuis le début de l'année reflète des situations très contrastées entre les différents secteurs : énergie, finance, services aux collectivités et immobilier coté en baisse ; technologie (en particulier les grands noms du secteur) et médias et loisirs en forte hausse. De surcroît, la progression des indices s'est faite sur un nombre réduit de valeurs. Cette situation fragilise a priori le rally boursier, d'autant plus que d'autres facteurs - positionnement des investisseurs, faible volume des transactions, saisonnalité) appellent à la prudence.

Malgré les récentes déceptions sur plusieurs indicateurs économiques en Chine, le thème de la réouverture de l'économie chinoise nous paraît toujours d'actualité.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

66,38

Indice de référence : 60,47

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,05	5,48	4,85
Indice de référence	4,37	4,07	2,03

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	40,13
Indice de référence	86,15

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	97,72 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	15,29
Tracking Error	5,96
Ratio d'information	-0,49
Ratio de Sharpe	0,53
Alpha	-1,31
Beta	0,87
R ²	0,86

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité:** Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	2,00%	VL	210,02	Code ISIN	FR0010077412
Frais de sortie max.	0,00%	12M VL max. (22.05.23)	215,11	Code Bloomberg	BNPAPSA FP
Frais courants réels (31.12.22)	1,47%	12M VL min. (29.09.22)	170,55		
Commission de gestion max.	1,50%	Actif du compartiment (EUR mn.)	1 421,22		
		Première VL	100,00		
		Périodicité de calcul de la VL	Journalière		

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Éligible à une assurance-vie	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de lancement	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la



baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

